



RAPPORT SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2023



BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2023 a été construit en prenant en compte le fort contexte inflationniste, qui impacte d'ores et déjà de manière importante de nombreuses dépenses de fonctionnement (énergie, carburants, alimentation, autres matières premières) mais également les dépenses d'investissement, les dernières consultations de travaux faisant toujours apparaître des prix à la hausse.

Cette hausse importante devrait être amortie par une augmentation des produits fiscaux (essentiellement taxe foncière bâti) du fait de l'augmentation de 7,1 % des bases prévue par la loi de finances 2023.

Néanmoins nos efforts devront plus que jamais se poursuivre pour conserver un autofinancement, nécessaire à notre capacité d'investissement et au maintien de services publics de qualité.

Le budget primitif 2023 qui vous est proposé se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 19 716 761 € en dépenses et en recettes.

1- Les moyens de l'exercice

L'ensemble des recettes réelles se monte à 15 480 900 € ; elles sont plutôt stables par rapport à l'encaissé 2022 (15 535 809 €), malgré une augmentation des bases d'imposition prévue à hauteur de 7,1 % par la loi de finances 2023 ; augmentation amoindrie à cause d'une prévision à la baisse des produits des services principalement (redevances d'occupation du domaine public).

En l'absence de notification de l'Etat, mais au vu des dispositions de la loi de finances (une faible minorité de communes devraient voir leur DGF baisser) la dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire + dotation de solidarité urbaine) fait l'objet d'une prévision équivalente à ce qui a été perçu en 2022.

Par ailleurs, conformément à la décision du conseil municipal lors du débat d'orientation budgétaire, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, les contribuables voyant déjà une hausse de leur imposition à cause de l'augmentation des bases prévue par la loi de finances.

Les recettes de fonctionnement comprennent principalement :

- **L'excédent de fonctionnement reporté de 2022** pour 3 979 326,28 €
- **Les produits fiscaux, impôts et taxes (chapitre 73) :**
 - **Le produit des impôts directs locaux pour 7 800 000 € (taxe sur le foncier bâti, non bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires) ;** Pour mémoire, depuis la réforme de la fiscalité de 2021, les Communes perçoivent la part départementale de TFB pour compenser la perte de produit lié à la suppression

du produit de TH sur les résidences principales. A son propre taux (28,53 %), est donc venu s'ajouter le taux départemental 2020 (18,96 %). Ce qui a porté le taux de la TFB pour 2021 à 47,49 %. Ce taux est inchangé depuis 2021 et il a été décidé de le maintenir encore pour 2023. Le produit de TFB attendu en 2023 étant supérieur au produit précédent de TFB + TH, la Commune de Saint-Junien se voit appliquer un coefficient correcteur qui va l'amener à reverser 836 114 € au niveau national.

- **FNGIR** : 562 000 €
 - **Attribution de compensation** versée par la Communauté de Communes : 3 136 000 €
 - **Dotation de solidarité communautaire** : 67 900 €
 - **Droits de place** : 35 000 €
 - **Taxe sur les pylônes électriques** : 75 000 €
 - **Taxe sur l'électricité** : 250 000 €
 - **Droits de mutation** : 300 000 €
 - **Taxe locale sur la publicité extérieure** : 117 000 €
- **Les dotations et participations de l'Etat (74)** : 2 209 000 € sont prévus. Au jour de la rédaction de ce rapport, les notifications officielles ne nous sont pas parvenues :
- La DGF pour 400 000 € (équivalente à ce qui a été perçu en 2022),
 - La dotation de solidarité urbaine : 210 000 € ;
 - **Les subventions relatives aux activités** menées par la ville concernant, les versements de la caisse d'allocation familiale pour les divers contrats d'un montant de 730 000 € : contrat enfance jeunesse, prestation de service unique pour l'accueil de loisirs et le pôle multi-accueil
 - Les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national : **dotation de compensation** de la réforme de la taxe professionnelle (281 000 €) et **au titre des exonérations** de la taxe foncière pour un montant de 442 000 €
 - Le fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle : 74 000 €
 - Diverses dotations départementales, régionales, les participations transports scolaires, etc. pour 72 000 €.
- **Les autres produits de gestion – (75)** : essentiellement les locations des immeubles pour 117 000 €,
- **Les produits des services (70)** : 782 000 € au titre des participations des usagers aux services municipaux, les postes les plus importants étant les recettes du restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, l'ALSH, Anim'Ados, la micro-crèche et le multi accueil. Ce chapitre est prévu à la baisse par rapport au réalisé 2022, du fait de la diminution des redevances d'occupation du domaine public.

2- Les charges de l'exercice

Les dépenses de fonctionnement 2023 seront lourdement impactées par le contexte inflationniste et devront être suivies de manière particulièrement rigoureuse.

L'ensemble des opérations réelles est approché à hauteur de 14 959 300 €. Elles se décomposent comme suit :

- **Les charges de personnel (012) : 9 563 700 000 € (64 %) :** ces prévisions incluent le personnel existant, les saisonniers et les agents contractuels non titulaires. La prévision tient compte des évolutions de carrière des agents, des départs en retraite et recrutements, ainsi que l'augmentation du point d'indice intervenue en juillet 2022 sur une année pleine.
- **Les charges à caractère général (011) : 4 066 600 € (27 %) :** Elles correspondent à l'ensemble des charges récurrentes nécessaires au fonctionnement, comme les fournitures d'entretien, l'entretien et la réparation de biens immobiliers et mobiliers, une partie des travaux de voirie, mais aussi les contrats d'entretien, les honoraires et les fournitures administratives. Elles sont en augmentation considérable pour tenir compte des augmentations des coûts dans de nombreux secteurs : énergie, carburants, alimentation, matières premières, etc. A noter également que :
 - ⇒ 80 000 € seront consacrés au schéma directeur immobilier et énergétique pour optimiser la gestion de notre patrimoine et ainsi réaliser des économies dans les années à venir ;
 - ⇒ 85 000 € sont prévus pour le schéma directeur et de zonage de gestion des eaux pluviales ;
- **Les charges de gestion courante (65) : 1 111 800 €** correspondent aux diverses participations obligatoires de la collectivité : subventions de fonctionnement aux associations (440 000 €), au CCAS (202 800 €), indemnités aux élus. L'augmentation de ce chapitre correspond à la hausse de la subvention au CCAS par rapport à 2022 (153 763 €). A noter que, malgré cette augmentation, la subvention au CCAS ne retrouve pas son niveau de 2020 (275 000 €) dans la mesure où le centre dispose de suffisamment de ressources pour mener à bien l'ensemble de ses actions.
- **Les atténuations de produit :** ce chapitre n'est plus crédité car la part communale pour la participation au Fond de péréquation des ressources communales et intercommunales est désormais déduite des attributions de compensation versées par la Communauté de Communes.
- **Les charges financières : 199 700 € :** correspondant aux remboursements des intérêts des emprunts et aux frais des lignes de trésorerie, ces charges sont en augmentation du fait de l'augmentation des taux d'intérêt (+ 70 % par rapport au réalisé 2022) ;
- **Les charges exceptionnelles (67) :** elles prévoient uniquement l'annulation de titres sur les exercices antérieurs pour 15 000 €
- **Les dotations pour provisions (68) :** elles ont été évaluées à 2 500 €

Ces prévisions budgétaires permettent un virement de 3 911 486 € à la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissements 2023 s'équilibre à 6 304 104 €.

A la suite de la clôture du budget 2022 un excédent d'investissement reporté de ce dernier a été inscrit sur le budget principal pour un montant de 434 187,15 €.

Le financement de la section d'investissement est assuré par

- 346 798 € de subventions qui ont été notifiées et inscrites au titre de diverses opérations principalement (dont 304 398 € de restes à réaliser cf. détail ci-dessous)
- 250 000 € de la vente de La Giboire,
- 132 000 € de FCTVA,
- 356 848 € d'affectation du résultat 2022,
- 3 911 486 € du virement de la section de fonctionnement
- 845 975 € d'opérations d'ordre (amortissements essentiellement)

Ce budget d'investissement est d'un niveau raisonnable et compatible avec les capacités d'épargne de la ville. Les principaux projets pour cet exercice concerneront le relampage des terrains de sport, les travaux de voirie, la finalisation du tour de la collégiale, les renouvellements de matériels pour le bon fonctionnement des services et l'entretien de bâtiments (dont les écoles).

Il prévoit également en dépenses :

- la couverture des restes à réaliser de 2022 à hauteur de 1 095 434 € (détail ci-dessous),
- le remboursement de l'annuité en capital des emprunts pour 740 000 €
- des opérations d'ordres liées aux amortissements de subventions et aux travaux en régie (256 535 €).

Les crédits nouveaux liés aux dépenses d'équipements inscrits au BP 2023 sont déclinés comme suit :

Désignation	Montant
	5 000,00 €
ARCHIVES	5 000,00 €
Acquisition terrain ZI Boisse pour crématorium, parcelle Gueroux, parcelle Franco	110 000,00 €
Achat de bennes Ampiroil tri	12 000,00 €
Panneaux signalisation annexes et carrés cimetière 6000.00 euros en RAR. 618.00 sur 2023 pour compléter prix devis	700,00 €
CIMETIERE CREMATORIUM	122 700,00 €
Construction préau ALSH	65 000,00 €
ALSH	65 000,00 €
Remplacement menuiseries extérieures logement auberge de jeunesse	6 500,00 €
Centre administratif remplacement 4 fenêtres bridge club	5 250,00 €
Récupération eau de pluie et aménagement aire de lavage	12 500,00 €
Travaux d'amélioration du confort d'été, complément à l'engagement 2022 (pas d'offres en 2022)	80 000,00 €
Hôtel de ville contrôle d'accès porte de service	3 500,00 €
Travaux d'étanchéité fontaine libellule	27 000,00 €
Travaux de régulation de chauffage divers bâtiments	12 000,00 €
Travaux de couverture	20 000,00 €
Remplacement de chaudières	10 000,00 €
Réfection installation électrique magasin Mod passion	15 000,00 €
Chaufferie bio-masse et réseau de chaleur études géotech d'avant projet pour intégration cahier des charges	5 500,00 €
Base nautique site Corot construction d'un assainissement autonome	29 000,00 €
Travaux d'aménagement ancien restaurant scolaire pour resto du coeur	20 000,00 €
AUTRES BATIMENTS	246 250,00 €

Renouvellement électroménager	4 500,00 €
Achat de mobilier tous services	25 000,00 €
Renouvellement petit matériel service bâtiments	3 500,00 €
10 Aspirateurs	2 000,00 €
1 injecteur extracteur	1 600,00 €
Renouvellement outillage	5 000,00 €
Remplacement machine à découper lettrages adhésifs (déjà engagé)	1 300,00 €
AUTRE MATERIEL	42 900,00 €
Pose de jeux thermocollés écoles	2 000,00 €
Remplacement porte entrée école Cachin	4 750,00 €
Radon école Cachin, drainage dalle béton	12 500,00 €
Ecole Chantemerle maternelle pose de stores extérieurs 1 classe + dortoir	6 000,00 €
Portiers vidéo 6 écoles	24 000,00 €
accord cadre école maternelle, pare-feu des écoles	4 800,00 €
accord cadre école élémentaire (dont école de glane), pare-feu des écoles	10 200,00 €
ECOLEES	64 250,00 €
Renouvellement matériel de cuisines pro	5 000,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE	5 000,00 €
Aménagement entrée de ville (T1 Croix Blanche)	5 000,00 €
Aménagement sentier d'interprétation Gué Giraud (coût total 120 000 € financement SABV)	15 000,00 €
Programme de réfection de voirie / trottoirs y compris zones d'infiltration Phase 2	250 000,00 €
Remplacement machine à peinture routière	9 500,00 €
Etude mobilité (flux, circulation, zones sensibles, zones piétonne, etc.)	47 000,00 €
Grosse réparation pont Robinet	30 000,00 €
Renouvellement plaque vibrante	1 800,00 €
Remplacement petit matériel service voirie	5 000,00 €
Etude de faisabilité aménagement de la place Lacôte	17 500,00 €
Renouvellement M 160 (bouille réformée) en lieu est place camion de 7 tonnes	80 000,00 €
Remplacement points d'éclairage HS ou accidentés	15 000,00 €
Renouvellement éclairage festifs (+ en fonctionnement location)	10 000,00 €
VOIRIE	485 800,00 €
	1 000,00 €
COMMUNICATION	1 000,00 €
Poursuite programme échappée des arts	4 700,00 €
Poursuite programme investissement matériel expo (suite équipement conforme gestion des risques / amélioration postures et conditions travail)	1 300,00 €
CULTURE	6 000,00 €
Matériel potager municipal	32 000,00 €
Matériel entretien espaces verts	2 000,00 €
Remplacement véhicule utilitaire à rideau arrière service espaces verts	35 000,00 €
Remplacement nettoyeur haute pression	750,00 €
Renouvellement matériel à main	4 500,00 €
ESPACES VERTS POTAGER	74 250,00 €
accord cadre téléphonie	2 100,00 €
Accord cadre logiciel, connecteur hubee et licence opus supplémentaire pour état civil, parapheur service urbanisme, renouvellement antivirus	14 900,00 €
accord cadre matériel informatique, interconnexion téléphonie, pont Wifi Palais des sports et salle des fêtes.	18 500,00 €
INFORMATIQUE	35 500,00 €
Poursuite programme modernisation médiathèque mobilier spécifique médiathèque hors marché (suite équipement conforme accessibilité, nouveaux usages en médiathèque + gestion des risques / amélioration postures et conditions travail)	3 000,00 €
MEDIATHEQUE	3 000,00 €
2 VTT électriques à la place du véhicule police municipale	2 300,00 €
POLICE MUNICIPALE	2 300,00 €

domaine COLLEGIALE = restauration station du Chemin de croix	4 000,00 €
domaine COLLEGIALE = restauration collection ½uvres d'art = Étude préalable à la restauration de 2 tableaux MH	4 700,00 €
domaine COLLEGIALE = Etude pour système électrique et son	25 000,00 €
Collégiale gros entretien couverture	45 000,00 €
Domaine PATRIMOINE: Entretien autres biens immobiliers = Terrasses de Saint-Amand, mise en sécurité des murs fragilis	20 000,00 €
Aménagement d'un sentier d'interprétation au site Corot.	10 000,00 €
petit patrimoine - signalétique et panneaux	1 500,00 €
domaine PATRIMOINE = provision pour redevance archéologique	2 000,00 €
domaine PATRIMOINE= provision pour sinistre sur oeuvres d'art extérieures	3 500,00 €
PATRIMOINE	115 700,00 €
Chaises de manifestations en remplacement des chaises coques	3 100,00 €
poubelles de tri pour les gymnases	2 000,00 €
Protection de sol pour la moitié de la salle (dalle moquette)	12 000,00 €
Contrôle d'accès gymnase Pierre Dupuy et non gymnase des Charmilles	2 500,00 €
Remplacement des menuiseries extérieures en haut des gradins Palais des sports	85 000,00 €
séccateur électrique	1 500,00 €
rénovation complète piste d'athlétisme	23 000,00 €
Achat regarnisseuse	30 000,00 €
Aménagement locaux stockage stade du châlet (porte de garage, porte chaufferie)	15 000,00 €
Complément désamiantage tranche 3 (permet de limiter les coûts en liant cette tranche avec la tranche 2 engagée en 2022)	25 000,00 €
Relamping terrains de sports (parc municipal des sports)	310 000,00 €
Relamping équipements sportifs (BMX, salle des Seilles, pôle tennis)	70 000,00 €
SPORT MANIFESTATIONS	579 100,00 €
PUP SAFLIM LE GRAND BOISSE PARTIE ASSAINISSEMENT	44 210,00 €
PUP SAFLIM LE GRAND BOISSE PARTIE ELECTRICITE	45 800,00 €
AUTRES PUP POUVANT SE REALISER EN 2023	
Comme tous les ans il convient d'anticiper des sommes pour permettre aux opération d'aménagement de voir le jour en cours d'année.	50 000,00 €
Financement extension de réseaux dans le cadre des PUP	100 000,00 €
PUP	240 010,00 €
TOTAL	2 093 760,00 €

Restes à réaliser recettes 2022 :

Article	Date	Tiers	Objet	TTC
Chapitre: 13 - Subventions d'investissement				
Subv. non transf. Départements				
1323	30/12/2022	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE VIENNE	(683) CTD2021TOITURE ALSH	5 880,00
1323	30/12/2022	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE VIENNE	(686) GRVC 2021 2TRANCHE CIMETIERE	15 750,00
1323	30/12/2022	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE VIENNE	(687) GRVC2021 TROTTOIRS LEONTINE VIGNERIE	1 950,00
1323	30/12/2022	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE VIENNE	(688) BS2022 ECLAIRAGE CHARMILLES ET PDS	13 620,00
1323	30/12/2022	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE VIENNE	(691) GRVC 2022 REFECTIION TROTTOIRS	45 000,00
Total Subv. non transf. Départements				82 200,00
Dot. équip.territoires ruraux non transf				
13461	30/12/2022	ETAT	(684) DETR TOITURE ALSH	17 159,00
13461	30/12/2022	ETAT	(690) DETR2021 LOCAUX SOCIAUX PARC DES SPORTS	10 014,00
13461	30/12/2022	ETAT	(681) DETR 2EME TRANCHE SOLDE UCPA	68 360,00
Total Dot. équip.territoires ruraux non transf				95 533,00
Autres subventions d'équip. non transf.				
1328	30/12/2022	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES 87	(685) PREAU ALSH	76 665,00
Total Autres subventions d'équip. non transf.				76 665,00
Subv. non transf. Régions				
1322	30/12/2022	REGION NOUVELLE AQUITAINE	(689) ECLAIRAGE ET SOL PDS	10 000,00
Total Subv. non transf. Régions				10 000,00
Dotation de soutien à l'invest local				
13462	30/12/2022	ETAT	(682) DSIL SOLDE UCPA	40 000,00
Total Dotation de soutien à l'invest local				40 000,00
Total Chapitre: 13 - Subventions d'investissement				304 398,00
Total général				304 398,00

Restes à réaliser dépenses 2022 :

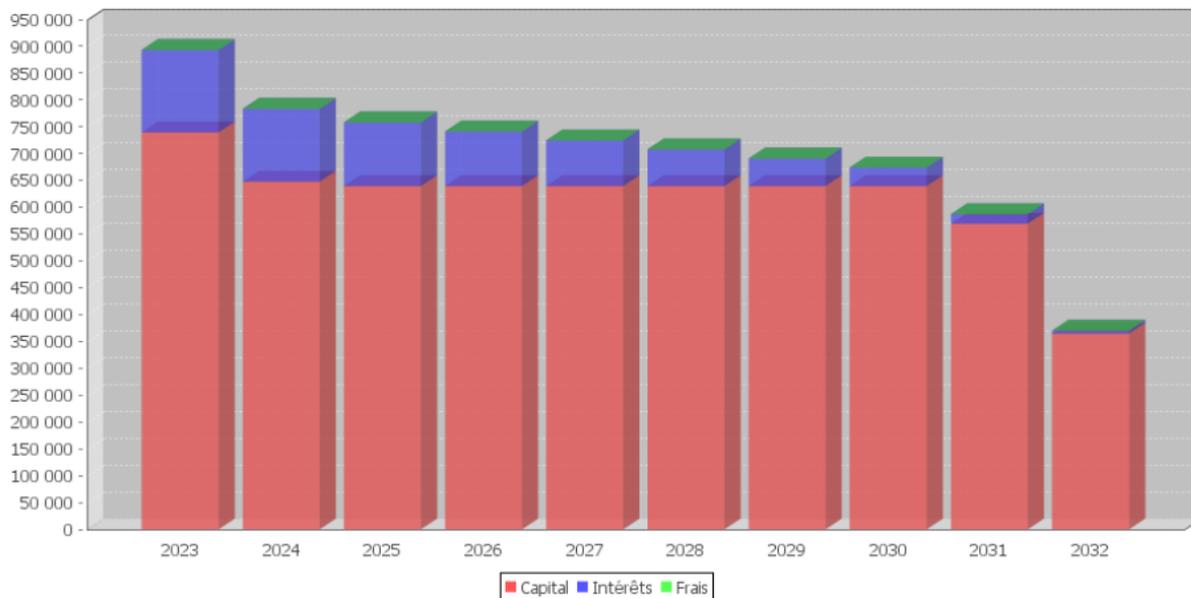
Article	Fournisseur	Objet	RAR
2031	PINTAT AVOCATS	AMO JURIDIQUE - MISE EN PLACE D UNE DSP POUR LE RESEAU DE CHALEUR URBAIN	22 800,00 €
2031	GOUET LAURENT	AMO technique et économique pour la DSP du réseau de chauffage urbain avec chaufferie bois	15 840,00 €
2031	OX ARCHITECTURES	REMISE AUX NORMES D'HYGIENE, d'ACCESSIBILITE ET D'USAGE DU CLUB HOUSE SPORTIF	1 260,00 €
2031	CITE 4	REMISE AUX NORMES D'HYGIENE, d'ACCESSIBILITE ET D'USAGE DU CLUB HOUSE SPORTIF	2 400,00 €
2031	DEFRETIN INGENIERIE	REMISE AUX NORMES D'HYGIENE, d'ACCESSIBILITE ET D'USAGE DU CLUB HOUSE SPORTIF	1 020,00 €
2051	ARPEGE	LOGICIEL ETAT CIVIL	3 096,00 €
2051	SIRAP GROUPE	LOGICIEL GEO CIM - NEXT CIM	1 365,00 €
CHAPITRE 20			47 781,00 €
2138	IGEO VINCENT	CP22080020 RELEVÉ DE PLAN INSTALLATION ELEC PLACE GUY MOCQUET MOD PASSION	1 896,00 €
2138	GARRAUD SOCIETE NOUVELLE	CP22110031 CHAUDIERE LOGEMENT STADE	4 922,00 €
2111	RIFFAUD GALINIER GIRY COULAU	ACQUISITION TERRAIN BN49 (Beaunier)	3 000,00 €
21848	UGAP	CF22120112 CHAISES	235,00 €
21848	ALTIUS SAS	MOBILIER ACCUEIL MAIRIE	9 775,00 €
21848	UGAP	meublier	203,00 €
2188	ANAVAL SARL	CF22110273 LAVE LINGE	509,00 €
2188	SIGNAUX GIROD OUEST	CP22100040 - THERMOCOLLE COUR GLANE ECOLE	8 655,00 €
2188	SOL DECO 87	6 TAPIS	912,00 €
2188	PATOUFER	PLAQUES SIGNALIQUES CIMETIERE	6 618,00 €
2188	ANAVAL SARL	CF22090090 LAVE LINGE	509,00 €
21318	GAVANIER SARL	DEVIS 22 05 14 01 DESAMIANTEMENT VESTIAIRE FOOTBALL STADE	14 836,00 €
21318	ENGIE SOLUTIONS	CP22120004 TX RESEAU EAU DOUCHES CHARMILLES	20 004,00 €
21318	GARRAUD SOCIETE NOUVELLE	CP22110032 CHAUDIERE CENTRE ADMINISTRATIF	2 827,00 €
21318	ENGIE SOLUTIONS	CF22110003 - BALLON ECS SOLAIRE ET RACCORDEMENT RESISTANCE ELEC	4 179,00 €
21318	GALLEGO FABRICANT	fabrication et pose voile d ombrage	4 627,00 €
215738	MOULINJEUNE SA	CF22120010 DEBROUSSAILLEUSE STIHL	456,00 €
215738	MOULINJEUNE SA	CF22110165 DEBROUSSAILLEUR	456,00 €
215738	MOULINJEUNE SA	CF22110164 SOUFFLEUR A DOS	2 910,00 €
215738	MOULINJEUNE SA	CF22110166 ELEGUEUSE PERCHE TELESCOPIQUE	1 005,00 €
215738	MOULINJEUNE SA	CF22110163 TETE DE COUPE POUR PERCHE ELAGUEUSE	276,00 €
215738	MOULINJEUNE SA	CF22110161 DEBROUSSAILLEUSE	456,00 €
215738	ROBERT ETS	CF22110173 souffleur thermique	791,00 €
215738	MOS BATIMENT SARL	CF22100140 - BARRIERES PIVOTANTES	3 670,00 €
2158	LIMAGRI MOREAU	CF22120009 TRONCONEUSE	996,00 €
2158	MOULINJEUNE SA	CF22110185 ELAGUEUSE PERCHE TELESCOPIQUE	1 005,00 €
2158	MOULINJEUNE SA	CF22110186 TONDEUSE	1 992,00 €
2158	MOULINJEUNE SA	CF22110187 TONDEUSE HONDA	1 857,00 €
2158	LIMAGRI MOREAU	CF22110177 DEBROUSSAILLEUSE A DOS	1 230,00 €
2158	LIMAGRI MOREAU	CF22110182 DEBROUSSAILLEUSE BETTERIE	870,00 €
2158	LIMAGRI MOREAU	CF22110178 SECATEUR BATTERIE	1 602,00 €
2158	LIMAGRI MOREAU	CF22110180 SECATEUR BATTERIE	1 602,00 €
2158	LIMAGRI MOREAU	CF22110176 SOUFFLEUR	702,00 €
2158	ROBERT ETS	CF22110181 TRONCONEUSE	515,00 €
2158	ROBERT ETS	CF22110183 DEBROUSSAILLEUR A BATTERIE	1 548,00 €
2158	EUROTRAC	CF22100067 - EPANDEUR A FUMIER	7 512,00 €
2158	BL PRO	CF22110041 - CHARGEUR COMPACT	11 160,00 €
2158	CENTRE EUROPE ATLANTIQUE PC	CF22110042 - CAISSE ISOTHERME	12 600,00 €
2158	MOULINJEUNE SA	Acquisition de matériel pour le service des sports : tondo-balais	44 376,00 €
2158	MOULINJEUNE SA	CF22110153 TAILLE HAIE	2 190,00 €
2158	MOULINJEUNE SA	CF22110150 SOUFFLEUR A DOS	2 910,00 €
2158	MOULINJEUNE SA	CF22110154 TONDEUSE	1 026,00 €
2158	LIMAGRI MOREAU	CF22110157 DEBROUSSAILLEUSE A DOS	1 230,00 €
2158	ROBERT ETS	CF22110225 SOUFFLEUR	791,00 €
2158	DIESELEC 87	CP22100020 - FOURNITURE ET POSE PONT ELEVATEUR	18 630,00 €
21312	APC	CP22120019 POSE ET FOURNITURE CLOTURE ET PROTILLON	8 100,00 €
21621	GAUDRIOT CLAIRE	OEUVRE "LES GANTIERES"	4 700,00 €
21351	APC	CP22100012 - MISE EN PLACE CONTROLE ACCES CTM	1 843,00 €
21534	CONTAMINE SA ETS	CP22110012 PROGRAMME 2022 REMPLACEMENT POINT EP	14 760,00 €
21534	SYNDICAT ENERGIES HAUTE VIEN	CP19070031 remplacement points éclairage	7 314,00 €
21534	ENEDIS AGENCE PRODUCTEURS I	CP22100073 - RACCORDEMENT - PUP BILAN	4 000,00 €
21533	ORANGE	CP22100070 - ADDUCTION RESEAUX TELEPHONE - PUP BILAN	1 250,00 €
21533	ALLEZ ET CIE ORADOUR	CP22100072 - EXTENSION RESEAUX CABLES - PUP BILAN	11 600,00 €
21538	CC POL ASSAINISSEMENT	CP22100069 BRANCHEMENT EU - PUP BILAN	2 600,00 €
21538	LABBE TP SARL	CP22100051 EXTENSION RESEAU EU ET AMENAGEMENT - PUP BILAN	10 700,00 €
21538	CC POL EAU	CP22100056 - EXTENSION BRANCHEMENT AEP - PUP BILAN	4 000,00 €
21828	UGAP	peugeot partner puretech stade	15 537,00 €
CHAPITRE 21			296 475,00 €

2315	BOURGOIN FLORIAN	CP22090016 TRAVAUX PREPARATOIRES EXTENSION RESEAUX EAUX PLUVIALES AVENUE VOLTAIRE	3 456,00 €
2315	EUROVIA CMC TP	CP22110057 TX VOIRIE 2022 - JOLIOT CURIE	9 112,00 €
2315	EUROVIA CMC TP	CP22110055 TX VOIRIE 2022 - VERSANNES	32 018,00 €
2315	EUROVIA CMC TP	CP22110054 TX VOIRIE 2022 AERODROME	3 501,00 €
2315	LACOTE	CP22100068 EXTENSION RESEAUX EAUX PLUVIALES AVENUE VOLTAIRE	26 376,00 €
2315	EUROVIA CMC TP	CP22100026 - TRAVAUX VOIRIE 2022	342 445,00 €
2315	EUROVIA CMC TP	CP22100033 - TRAVAUX VOIRIE 2022 RD941	62 532,00 €
2315	EUROVIA CMC TP	CP22100036 - TRAVAUX VOIRIE 2022 RUE PERUCAUD	15 471,00 €
2315	EUROVIA CMC TP	CP21090030 VOIRIE 2021 AVENUE GAY LUSSAC	16 114,00 €
2315	EUROVIA CMC TP	CP21090036 TX VOIRIE 2021 AVENUE LEONTINE VIGNERIE	8 742,00 €
2315	IGEO VINCENT	ASSISTANCE TECHNIQUE - FONTBONNE	10 000,00 €
2315	COURTEILLE PERE ET FILS SA	CP22070073 - TRAVAUX PARCELLE ET21 LA GROSSE BORNE - SOURCE FONTBONNE	9 000,00 €
2315	CABINET VINCENT	refection cloture circuit automobile	961,00 €
2315	CABINET VINCENT	CP19070042 Mission MOE assainissement site Corot	5 088,00 €
2315	EUROVIA CMC TP	P20100048 2020-09 VOIRIE 2020 CIMETIERE	4 068,00 €
2313	CAMP R ETABLISSEMENT	Climatisation et amélioration thermique du dernier niveau de l'Hôtel de Ville - Lot 05 Rafraîchissement	51 415,00 €
2313	CABINET MICHEL DUBOC SARL	CP21110052 MISSION SPS TX RAFRAICHISSEMENT 2EME ETAGE HOTEL DE VILLE	924,00 €
2313	EVEHA	FOUILLE ARCHEOLOGIQUE COLLEGIALE	97 300,00 €
2313	JANET SARL	TRAVAUX DE DESAMIANTAGE, D'ISOLATION ET DE REFECTION D'UNE COUVERTURE LOT 2 : CHARPENTE ISOLATION ET COUVERTURE	8 330,00 €
2313	DBA CONSTRUCTION	TRAVAUX DE DESAMIANTAGE, D'ISOLATION ET DE REFECTION D'UNE COUVERTURE	180,00 €
2313	HEMIS AMO SARL	Mission AMO : réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière concernant le projet de réhabilitation de l'école REPUBLIQUE	27 360,00 €
2313	EUCLID INGENIERIE	018-05 moe construction ucpa	1 500,00 €
2313	BRANDY VERANDA	TX UCPA LOT 7 SERRURERIE	13 021,00 €
2313	ART DAN	RENOVATION DU SOL SPORTIF DE LA SALLE DE COMPETITION DU PALAIS DES SPORTS DE ST JUNIEN	2 264,00 €
CHAPITRE 23			751 178,00 €
TOTAL RESTE A REALISER DEPENSES			1 095 434,00 €

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	CA 2022	BP 2023
Fonds de roulement début d'exercice	- 547	1 321	1 077	561	5 032	4 051	3 340	4 770
FONCTIONNEMENT								
Produits des services (70)	1 286	1 223	1 230	849	686	815	953	782
Impôts et taxes (73)	11 693	11 800	12 094	12 244	11 694	11 836	11 961	12 343
<i>dont contributions directes (TF + TH) (73111)</i>	6 500	6 640	6 863	7 025	7 111	7 106	7 379	7 800
<i>dont attributions de compensation (73211)</i>	3 903	3 841	3 822	3 809	3 158	3 125	3 133	3 136
<i>dont FNGIR (73221)</i>	562	562	562	562	562	562	562	562
<i>dont taxe électricité (73141)</i>	305	244	194	242	225	232	188	250
Dotations et participations (74)	2 533	2 339	2 507	2 406	2 351	2 249	2 214	2 209
<i>dont DGF (74111)</i>	942	707	645	582	522	468	399	400
<i>dont DSU (741123)</i>	163	174	182	188	195	202	210	210
<i>dont CAF (7478222)</i>	637	673	762	859	860	728	690	690
<i>dont DCRTP (748312)</i>	295	296	296	286	281	281	281	281
Autres produits de gestion courante (75)	165	128	122	132	105	84	188	117
Atténuations de charges (013)	89	75	42	63	42	42	57	30
Reprises sur provisions (78)				8	32	-		
Opérations d'ordre - travaux en régie (042)	290	286	295	261	265	258	259	256
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (A)	16 056	15 851	16 290	15 963	15 175	15 284	15 632	15 737
Charges à caractère général (011)	3 496	3 299	3 103	3 032	2 730	2 963	3 092	4 066
Charges de personnel (012)	8 785	9 131	9 193	8 837	8 895	9 016	9 464	9 563
Autres charges de gestion courantes (65)	1 366	1 477	1 531	1 493	1 213	995	1 025	1 112
Atténuations de produits FPIC (014)	160	245	339	332		3		
Autres (66 hors 66111, 68, 022, 042)	538	968	558	931	903	1 054	1 051	863
CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT (B)	14 345	15 120	14 724	14 625	13 741	14 031	14 632	15 604
EXCEDENT BRUT COURANT (A) - (B) = ©	1 711	731	1 566	1 338	1 434	1 253	1 000	133
Produits exceptionnels (77)	27	444	45	1 401	94	353	161	
Charges exceptionnelles (67)	12	35	18	17	567	25	5	15
RESULTAT EXCEPTIONNEL (D)	15	409	27	1 384	- 473	328	156	- 15
EPARGNE DE GESTION E = (C) + (D)	1 726	1 140	1 593	2 722	961	1 581	1 156	118
Intérêts de la dette (66111) (F)	184	175	192	175	155	136	132	185
EPARGNE BRUTE G = E - F	1 542	965	1 401	2 547	806	1 445	1 024	- 67
Capital de la dette (K)	1 253	1 199	970	1 015	890	740	740	740
EPARGNE NETTE (G) - (K)	289	- 234	431	1 532	- 84	705	284	- 807
INVESTISSEMENT								
Epargne nette (autofinancement)	289	- 234	431	1 532	- 84	705	284	- 807
FCTVA / dotations-participations (10)	165	291	295	338	346	350	586	132
Subventions d'investissement	170	177	85	358	314	309	634	346
<i>dont RAR</i>							304	304
Dotations aux amortissement	535	971	542	920	870	1 056	920	846
Autres	8	8 024	590	43	59	100	285	276
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	1 167	9 229	1 943	3 191	1 505	2 520	2 709	793
Dépenses d'équipement directes	1 003	1 045	1 604	1 417	1 224	2 896	865	5 307
<i>dont RAR</i>								1 095
Dépenses d'équipement indirectes					-	-		
Autres	299	8 428	855	279	1 262	333	414	256
DEPENSES (HORS ANNUITE EN CAPITAL)	1 302	9 473	2 459	1 696	2 486	3 229	1 279	5 563
Emprunt	2 100							
Variation du FDR (résultat de l'exercice)	1 965	- 244	- 516	1 495	- 981	- 709	1 430	- 4 770
Fonds de roulement fin d'exercice	1 418	1 077	561	2 056	4 051	3 342	4 770	-

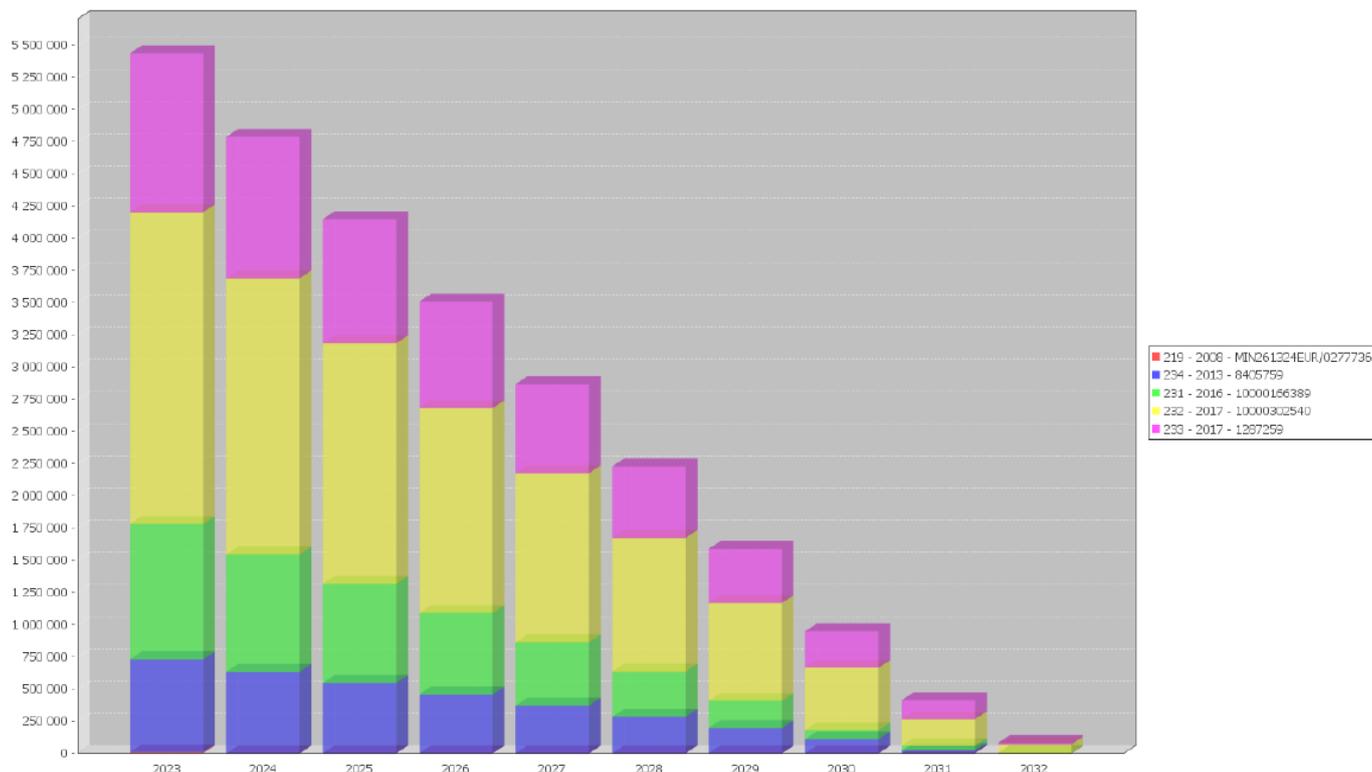
ECHEANCIER PREVISIONNEL DE LA DETTE DE 2023 A 2032

Annuités



ENCOURS PREVISIONNEL DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE

Graphique



Durée de vie résiduelle moyenne du stock de dette : 7 ans et 5 mois (à la date d'édition)

BUDGET CAMPING MUNICIPAL

Le budget annexe du camping s'équilibre à : 84 329 € en fonctionnement et à 37 803 € en investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Les charges à caractère général (assurances, énergie, eau, frais de télécommunication...) sont estimées à 36 930 €

Les charges de personnel s'élèvent à 10 000 €

Un virement à la section d'investissement est prévu à hauteur de 28 076 €.

4 735 € sont prévus pour les dotations aux amortissements.

Enfin 3 588 € sont inscrits en dépenses imprévues afin d'équilibrer la section.

Recettes :

Les produits des services sont évalués à 40 000 € et l'excédent antérieur reporté est de 44 329 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

7 019 €, dont 1 019 € de restes à réaliser, sont prévus pour les dépenses d'équipement (stabilisation d'emplacements et signalétique) auxquelles s'ajoutent 3 974 € de déficit d'investissement reporté et 26 810 € pour le remboursement de l'avance au budget général.

Recettes :

Les recettes d'investissements correspondent à 4 992 € d'excédent capitalisé, à 4 735 € de dotations aux amortissements et de 28 076 € de virement de la section de fonctionnement.

BUDGET POMPES FUNEBRES

Avec une section d'exploitation qui s'équilibre à 10 661 €, seules les dépenses liées au personnel sont inscrites à hauteur de 10 561 € et les charges à caractère général pour 100 €.

En recettes, les produits des services d'un montant de 8 000 € viennent s'ajouter à l'excédent antérieur reporté de 6 065 €.

Aucune opération n'est inscrite en section d'investissement.

BUDGET ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Avec une section d'exploitation qui s'équilibre à 40 684 €, seules les recettes liées aux ventes d'énergie sont inscrites pour un montant de 4 000 € et 36 684 € de résultat reporté viennent abonder les recettes.

Aucune opération n'est inscrite en section d'investissement.

BUDGET LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Le dernier lot ayant été vendu en 2022, le budget annexe lotissement du Bois au Bœuf a été clôturé.

--oOo--

Tels sont les budgets primitifs que nous vous proposons de voter pour 2023, dans le respect des engagements collectifs et des débats tenus.